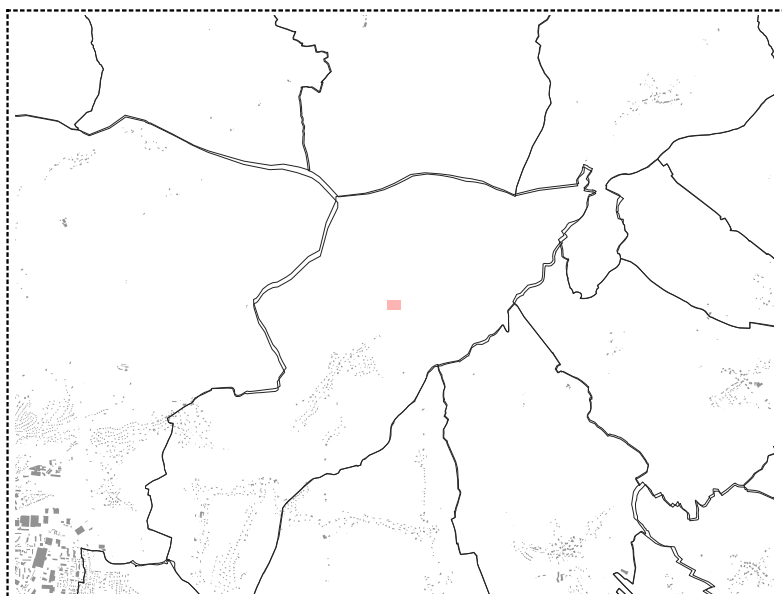
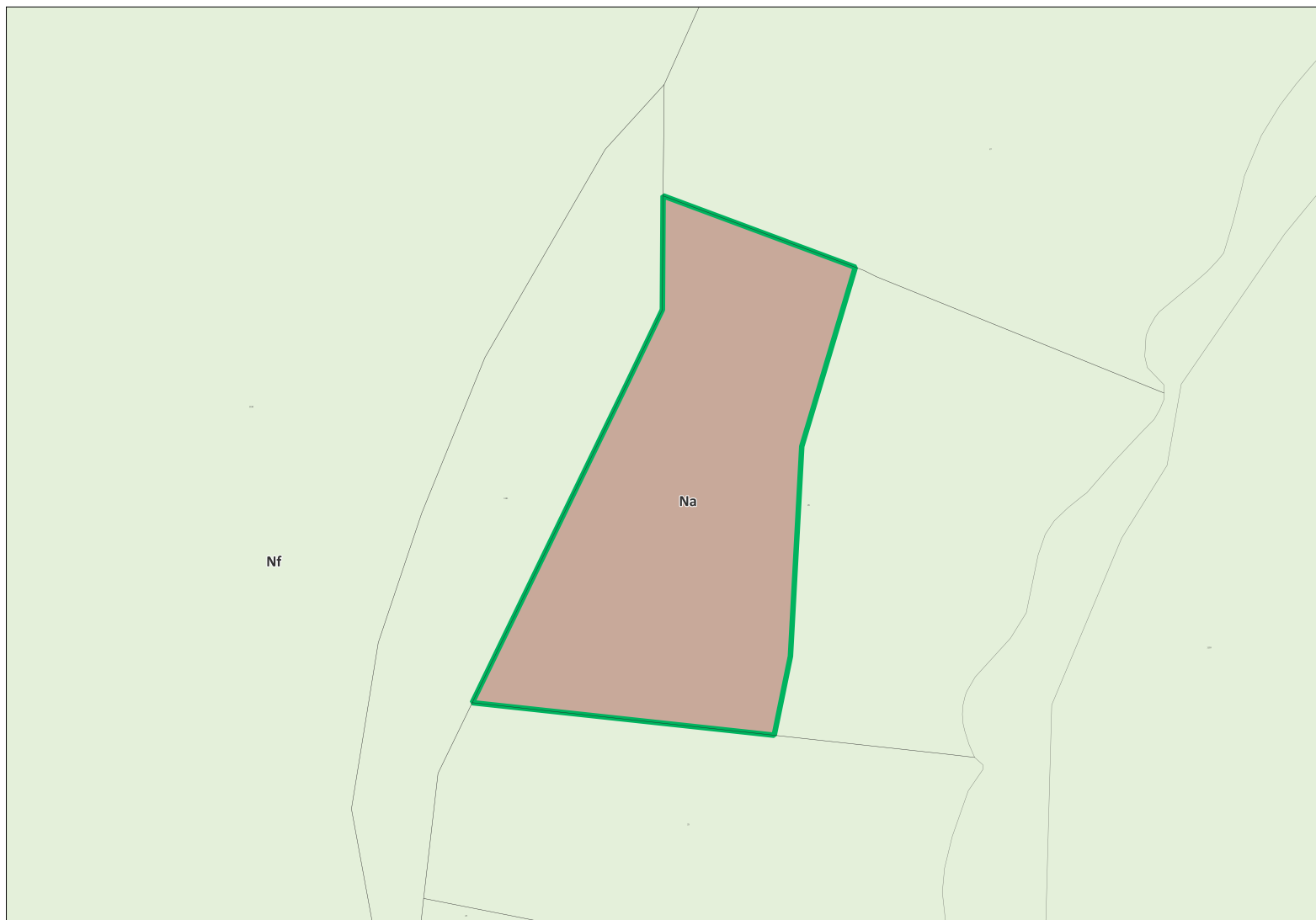




SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

SURFACE (en ha) : 0.14

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

> Cabane de chasse





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

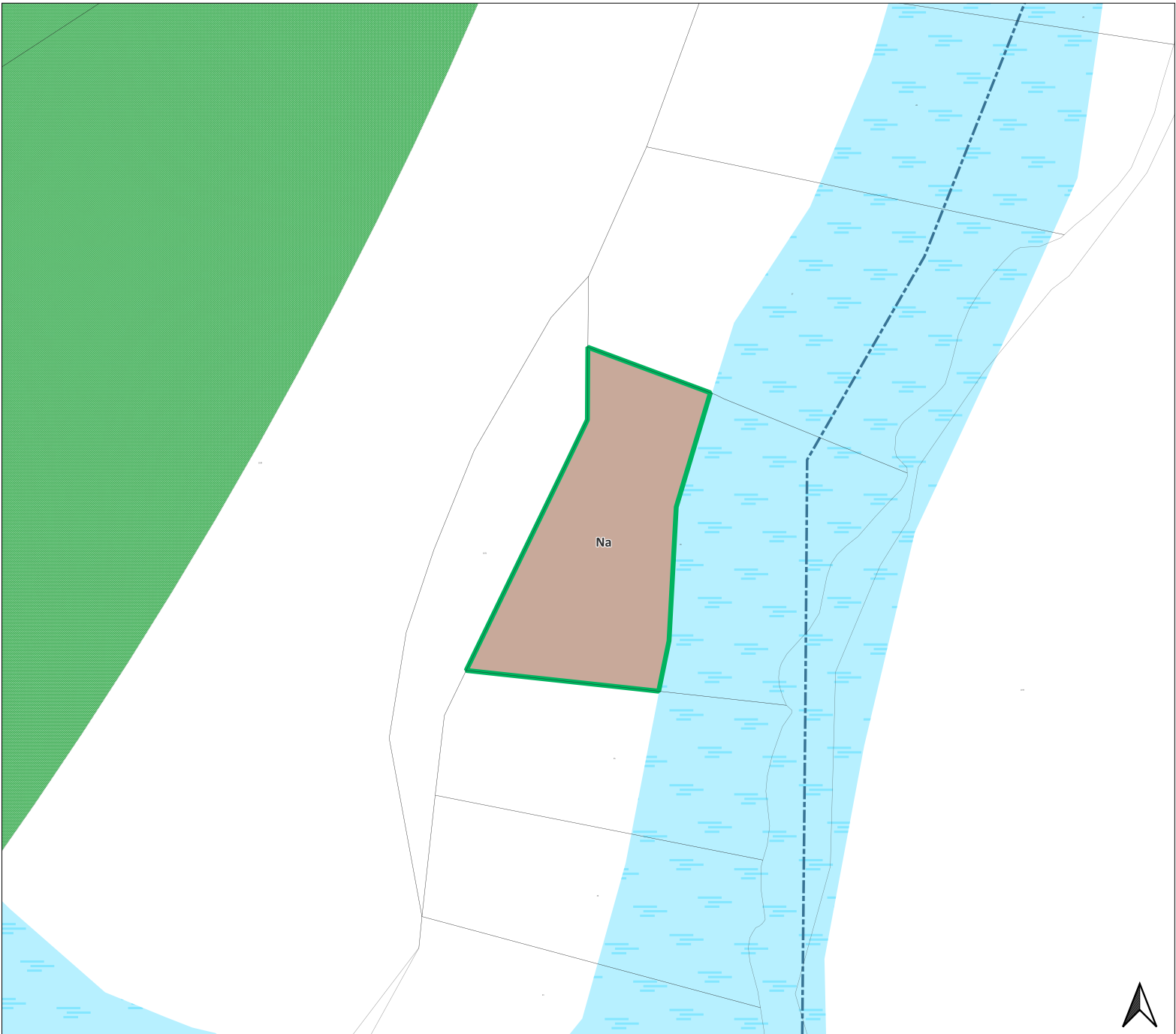
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

ENJEUX : Le secteur n'est pas concerné par des enjeux environnementaux ou paysagers. La cabane de chasse est existante.

 Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

 Arrêté de Protection de Biotope

 ZNIEFF 1

 ZNIEFF 2

 NATURA 2000

 Zone Humide Effective

 Réserve nationale

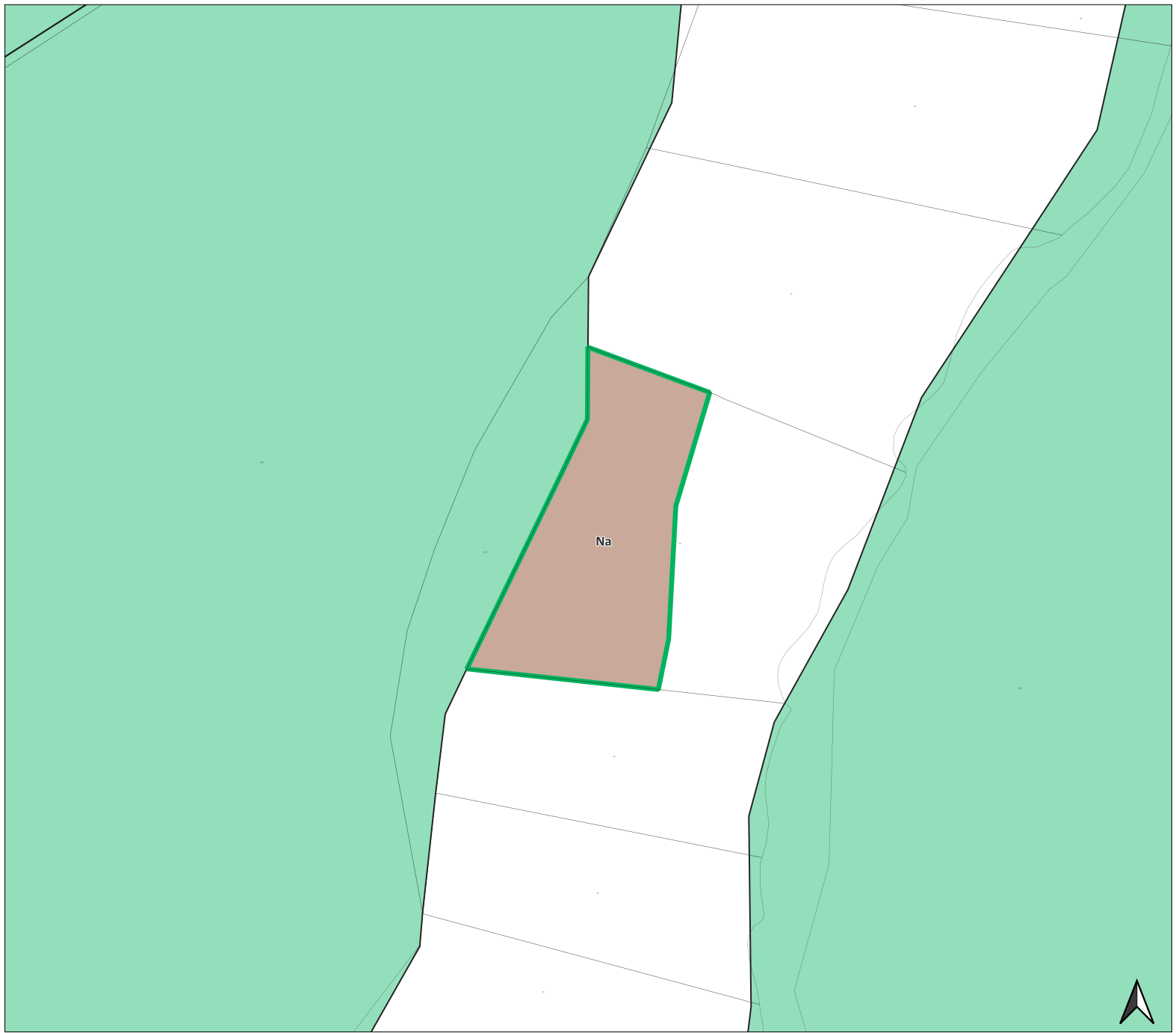
 Réservoirs trame prairie

 Corridors trame prairie

 Réservoirs trame forêt

 Corridors trame forêt

 Trame bleue



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n’a pas d’impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières.

- Délimitation du secteur
- Enjeux agricoles
- Bâtiments agricoles
- Périmètre ICPE
- Périmètre RSD
- Registre Parcellaire Graphique 2022
- Enjeux forestiers
- ONF- Forêts Publiques